

Fontaine les Ribouts

Départ : Église

Stationnement conseillé dans la rue le long de la ferme après l'église. Le circuit suit le balisage blanc et rouge du GR 351 jusqu'à proximité de Crécy-Couvé. Au 1^{er} carrefour, aller tout droit rue de la Filature. À la sortie du village, suivre le chemin de gauche qui longe ensuite l'étang à Foulon. Continuer par la D 104 que l'on suit à gauche pour entrer dans Saulnières.

2 km : Passer la Blaise et traverser le village. Après le 2^{ème} pont, prendre à droite un chemin qui suit un bras de la rivière et conduit à la Bellassière.

2,9 km : Suivre la route en face en bordure de la Blaise. À la Machine, prendre le sentier qui monte sur la gauche à flan de coteau. À mi-côte, laisser le GR 351 qui continue tout droit. Monter à gauche vers l'église du village.

4,3 km : À Crécy-Couvé, passer près de l'église et prendre en face la rue du Relais qui conduit à la mairie et à la place des Marronniers. Continuer tout droit en restant à gauche de cette place (un autre circuit part à droite en direction de Dreux). Après la place, suivre en face le chemin du Colombier qui tourne bientôt en angle droit vers la plaine. Il rencontre la route de Majainville (D 310).

5,2 km : Tourner à droite sur cette route. À 600 m, prendre à gauche le 1^{er} chemin entre les champs. Au carrefour des chemins, continuer tout droit jusqu'à l'entrée du hameau des Bretonnières. (Un raccourci par le chemin de gauche permet en 2 km de revenir à Saulnières en traversant le Bois de la Butte, en passant devant le cimetière et en arrivant par l'église)

6,9 km : Traverser la route et longer le lotissement en face. À la sortie du hameau, continuer en face par le chemin

du Bois. On atteint la D 20 non loin de la ferme du Plessis.

7,7 km : Traverser et prendre en face la route qui rejoint la D 134¹ et descend dans la vallée.

8,4 km : Au carrefour en bas, tourner à droite et se diriger vers le Grand Moulin. À gauche, la route ramène en 850 m à l'église de Fontaine-les-Ribouts. Après avoir atteint l'entrée du Grand Moulin, le chemin contourne la propriété. Prendre à gauche en restant dans le bas du coteau le long de la clôture. Rejoindre un chemin venant de la gauche puis une petite route.

10,6 km : Tourner à droite sur la petite route qui monte doucement le long d'un bois et passe au-dessus du moulin des Îles. Au carrefour, descendre à gauche. La route devient un chemin montant vers l'église de Saint-Ange. À la 1^{ère} maison, continuer tout droit (attention, un autre circuit part à droite).










12,4 km : Avant d'atteindre l'église, prendre le chemin à gauche qui descend vers le moulin (on retrouve le balisage du GR 351 jusqu'à l'église de Fontaine-les-Ribouts). Descendre jusqu'au portail de la propriété et suivre à gauche un passage étroit entre les clôtures. Traverser la Blaise sur la passerelle métallique et tourner à gauche. Longer les étangs pour arriver sur la route à proximité du moulin de Torçay (un autre circuit monte par la route à droite vers Torçay). Passer au moulin de Torçay et atteindre la D 310² que l'on suit sur 300 m environ.

14,4 km : Après le pont, prendre à droite le chemin qui longe le champ et reste d'abord en bas du coteau, puis grimpe dans les bois. Continuer toujours tout droit, déboucher dans les champs et redescendre vers le village et l'église de Fontaine-les-Ribouts.

16 km : Arrivée. 



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritres
-  Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse